

Commune de Chantesse
CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 11 JANVIER 2017
A 20 H 30
Compte-rendu de séance

Présents : Isabelle Oriol, René Guinard, Daniel Martin, Marie-Laure Gambirasio, Martine Durris, Denis Lacchio, Bruno Essertier, Stéphane Béchu, Olivier Pevet

Absents : Nathalie Bessoud, Marie-Hélène Fontaine (excusées)

Mme Bessoud a donné procuration à Mr Lacchio.

Mme Fontaine a donné procuration à Mme Oriol.

Monsieur Olivier Pevet a été élu secrétaire.

1 - Présentation de l'élaboration de la carte communale par Adeline Rey

Adeline Rey, urbaniste, présente au conseil municipal le processus de l'élaboration de la carte communale.

Les prochaines étapes sont :

- réunion avec les exploitants de la commune, le mardi 17 janvier à 14h30
- réunion publique le samedi 4 février à 10h30

2 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 15 décembre 2016

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 15 décembre 2016.

Madame le Maire demande à l'assemblée que soit rajouté à l'ordre du jour la délibération pour mandater un cabinet d'avocats pour une requête concernant l'urbanisme. Le Conseil Municipal donne son accord.

3 – Délibération pour mandatement du cabinet SCP Fessler Jorquera & associés

Considérant que la commune a été destinataire d'une requête introductive d'instance devant le Tribunal Administratif de Grenoble visant le permis d'aménager qui a été délivré le 30.06.2016 n° 038.074.16.20.001 ;

Considérant qu'il convient que la commune assure sa représentation ainsi que la défense de ses intérêts devant le Tribunal Administratif de Grenoble ;

Considérant qu'il y a lieu en conséquence de désigner un avocat à cet effet ;

Le Conseil Municipal, par 7 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, décide que :

- Madame le Maire représentera la commune dans cette procédure.
- La commune sera assistée par la SCP FESSLER JORQUERA & ASSOCIES, Avocats au Barreau de Grenoble.

4 - Questions diverses

Divagation de chiens : la maman d'enfants gardés chez une assistante maternelle de Chantesse nous a signalé qu'elle avait porté plainte en gendarmerie contre la divagation de 2 chiens. Ces chiens ont eu un comportement agressif lors d'une sortie de l'assistante maternelle avec les enfants. Plusieurs courriers avaient déjà été envoyés aux propriétaires de ces chiens pour leur signaler la divagation.

Travaux d'aménagement du village : Madame le Maire demande que ce projet avance afin de pouvoir demander les subventions au territoire dans les meilleurs délais.

Séance levée à 22h30